NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	14

Date de la convocation
05 novembre 2026

Date d'affichage
05 novembre 2026

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT MARTIN DE LA BRASQUE

Séance extraordinaire du 11 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, et le onze novembre à 10 h 00 le Conseil Municipal de cette commune, extraordinairement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Patrice VARAIRE

Présents : Marie CAZEAUX, Jean-Claude DOSSETTO, Carlos FERNANDEZ-VALENCIA, Jeannine GARCIA-ROLDAN, Céline GHELFI, Catherine GIRARD, Olivier JACQUELIN, Jean-Luc JULIEN, Laurence MILESI, Matthieu RAINAUD, Gismond WAGNER.
Pouvoirs : Nathalie BACQUIAS à Céline GHELFI, Laurent LIAUTAUD à Jean-Claude DOSSETTO
Absente excusée : Alison ROUX
Secrétaire : Catherine GIRARD

Objet de la délibération n° 2026-046 du 11 novembre 2026
Approbation Avenant N°1 à la convention administrative d'exploitation du commerce multiservices – Bistrot-Licence IV- Epicerie- de la commune

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la convention administrative d'exploitation du commerce multiservice « Bistrot-Licence IV - Épicerie » de SAINT MARTIN DE LA BRASQUE, signée le 10 mars 2026 entre la commune représentée par Mme Joëlle RICHAUD et Mme Adeline DEVILLIERS CASTALLAN, doit être modifiée.
En effet, pour des motifs de gestion administrative et juridique, une société a été constituée entre Mme Adeline DEVILLIERS CASTALLAN et Mme Charlotte DEVILLIERS CASTALLAN afin de reprendre l'exploitation du commerce. Cette évolution nécessite la conclusion d'un avenant afin de substituer la nouvelle société à l'exploitant initial et d'ajuster certaines dispositions de la convention.

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n° 2025-034 en date du 25 août 2025 approuvant la convention,
Vu le projet d'avenant n° 1 annexé à la présente délibération,

Après en avoir délibéré, et voté à main levée,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les termes de l'avenant n° 1 à la convention administrative d'exploitation du commerce multiservice « Bistrot-Licence IV - Épicerie » ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ledit avenant à intervenir avec la société CHARADE (représentée par Mme Adeline DEVILLIERS CASTALLAN et Mme Charlotte DEVILLIERS CASTALLAN) ;

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le 16/11/2026
ID : 084-218401131-20261111-2026111046V2-DE

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance
Catherine GIRARD

Le Maire
Patrice VARAIRE

MAIRIE DE St MARTIN de la BRASQUE (Vaucluse)

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le 16/11/2026
ID : 084-218401131-20261111-2026111046V2-DE